

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 10 mars 2021

L'an deux mille vingt et un et le dix du mois de mars à vingt heures, le conseil municipal de Varennes en Argonne s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Philippe FOSSEPREZ, le 02/03/21.

ORDRE DU JOUR:

- Vote CA 2020
- Vote BP 2021
- Indemnité musée conseiller municipal
- Questions et infos diverses

Étaient présents les conseillers municipaux suivants:

Loïc TABOUREAUX, Marie THILLY, Pascal BARBORIN, Éric JACQUEMIN, Philippe FOSSEPREZ, Emily COUTY, Claude GAMBINI, Delphine PERIN, Michel GODARD, Denis DROUET, Sonia GUILHEN, Karine BRUGNON, Danielle MAYOT, Anne-Sophie FOUCARD, Élodie KREBS.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil, Elodie KREBS est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Lecture et Approbation du Compte Rendu du conseil municipal du 22 février 2021

1) [Vote CA 2020 et Approbation Compte de Gestion 2020](#)

FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
Dépenses	Recettes	Solde	Dépenses	Recettes	Solde
COMMUNE					
539 800,62	1 977 335,87	1 437 535,25	238 587,16	108 582,59	-130 004,57
CAMPING					
32 968,84	107 914,31	74 945,47	0,00	2 700,00	2 700,00
MAISON MEDICALE					
18 792,02	268 822,79	250 030,77	191,64	543,36	351,72
SERVICES DES EAUX					
141 360,47	61 975,39	-79 385,08	30 207,47	32 402,82	2 195,35
SERVICE ASSAINISSEMENT					
81 181,09	135 949,49	54 768,40	22 168,00	152 533,63	130 365,63
LOTISSEMENT LA REULETTE					
0,00	0,08	0,08	265 507,15	0,00	-265 507,15
BANQUE POSTALE					
469,00	53 451,54	52 982,54	0,00	11 027,91	11 027,91
ESPACE FUNERAIRE					
9 556,00	32 391,44	22 835,44	7 640,50	24 524,15	16 883,65
ZONE COMMERCIALE (Carrefour, Garage, L'Atelier)					
19 888,92	44 253,20	24 364,28	212 251,58	130 129,74	-82 121,84

Le Maire quitte la salle pendant que le 1er adjoint présente les comptes administratifs 2020
14 votants - Les CA sont adoptés à l'unanimité

Le compte de gestion est **approuvé à l'unanimité**, également

2) Vote BP 2021

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
COMMUNE			
1 562 369,50 €	1 813 380,68 €	1 008 704,57 €	1 103 746,57 €
CAMPING			
7 046,00 €	94 945,47 €	13 000,00 €	87 046,00 €
MAISON MEDICALE			
27 500,00 €	288 030,77 €	8 550,00 €	10 551,72 €
SERVICES DES EAUX			
199 987,48 €	200 471,00 €	26 871,00 €	28 561,35 €
SERVICE ASSAINISSEMENT			
125 487,00 €	128 875,40 €	32 107,00 €	170 852,63 €
LOTISSEMENT LA REULETTE			
265 527,15 €	265 527,23 €	265 517,15 €	265 517,21 €
BANQUE POSTALE			
2 400,00 €	64 032,54 €	2 000,00 €	11 027,81 €
ESPACE FUNERAIRE			
10 008,00 €	37 225,94 €	7 640,50 €	24 391,65 €
ZONE COMMERCIALE (Carrefour, Garage, L'Atelier)			
28 598,00 €	58 640,00 €	294 761,81 €	294 721,28 €

Les BP 2021 sont **adoptés à l'unanimité**

Détails des Subventions 2021 :

- Comité de Jumelage Varennes	230 €
- Football Club Varennes	400 €
- Lire en l'Aire (bibliothèque)	150 €
- Prévention routière	20 €
- Souvenir Français	50 €
- Société de Pêche La Perchette	110 €
- Terres d'Argonne	150 €
- USAM (handball)	600 €
- Association de Billard	150 €
- Amicale des Sapeurs Pompiers	500 €
- Argonnescence (école de musique)	150 €
- Zumba	100 €
- Les Amis de Saint Antoine	100 €
- Les Restos du Coeur (9 familles bénéficiaires)	300 €

TOTAL

3 010 €

Acceptées à l'unanimité

Le Maire nous informe que le poste « électricité » pour les salles communales utilisées par les

associations est assez élevé, sauf pour la bibliothèque, dont il félicite le Président.

Consommation pour l'année 2020 :

- Billard	1 201 €
- Football	3 881,74 €
- Lavoir	1 142 €
- Bibliothèque	403 €

Un courrier va être envoyé aux différentes associations afin de veiller et limiter la consommation électrique.

3) Indemnité musée conseiller municipal

Le Maire a proposé à Madame KREBS Elodie de tenir le musée en alternance avec Corentin DARTEVELLE, quelques jours par mois.

Il propose qu'on lui verse une indemnité forfaitaire pour la rémunérer pendant les mois d'ouverture du Musée.

Le montant proposé est de 170 € / mois

Vote : 1 Absenttion – 14 POUR

Le conseil municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire

4) Questions et infos diverses

- KEOLIS :

Le Maire et le 1er adjoint ont rencontré Karine HOMBERT, responsable de chez KEOLIS pour lui proposer un terrain près des pneus, dans la zone.

Transdev serait aussi intéressé pour un dépôt sur la commune

On attend leur réponse qui dépendra des résultats d'appels d'offres vers mai /juin

-

- Fermeture de Classe

Il y aura une fermeture de classe à la rentrée de septembre 2021.

Il restera donc 5 classes à l'école primaire de Varennes.

Il faut encourager l'inscription des tous-petits pour que les effectifs ne soient pas trop bas.

- Mutuelle de village:

Il y aura une permanence le vendredi 2 avril toute la journée à la mairie.

Les inscriptions se font directement auprès de l'assurance

- Vaccination:

2 journées de vaccinations ont lieu tous les mois à la salle polyvalente avec arrivage de 2 x 90 doses (pfizer)

- Cimetière

Nous entamons la reprise des concessions qui va durer environ 3 ans.

60 étiquettes « concession en état d'abandon » ont été commandées, et une douzaine d'étiquettes pour les concessions expirées.

- Jardin Partagé

Les travaux avancent bien.

Emilie a reçu plusieurs devis pour les différents arbres fruitiers à planter.

Chez les pépiniéristes c'est environ 60 € l'arbre.

Les plantations pour le verger sont prévues pour l'automne.

Le potager va être aménagé.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h05

Le Maire
Philippe FOSSEPREZ